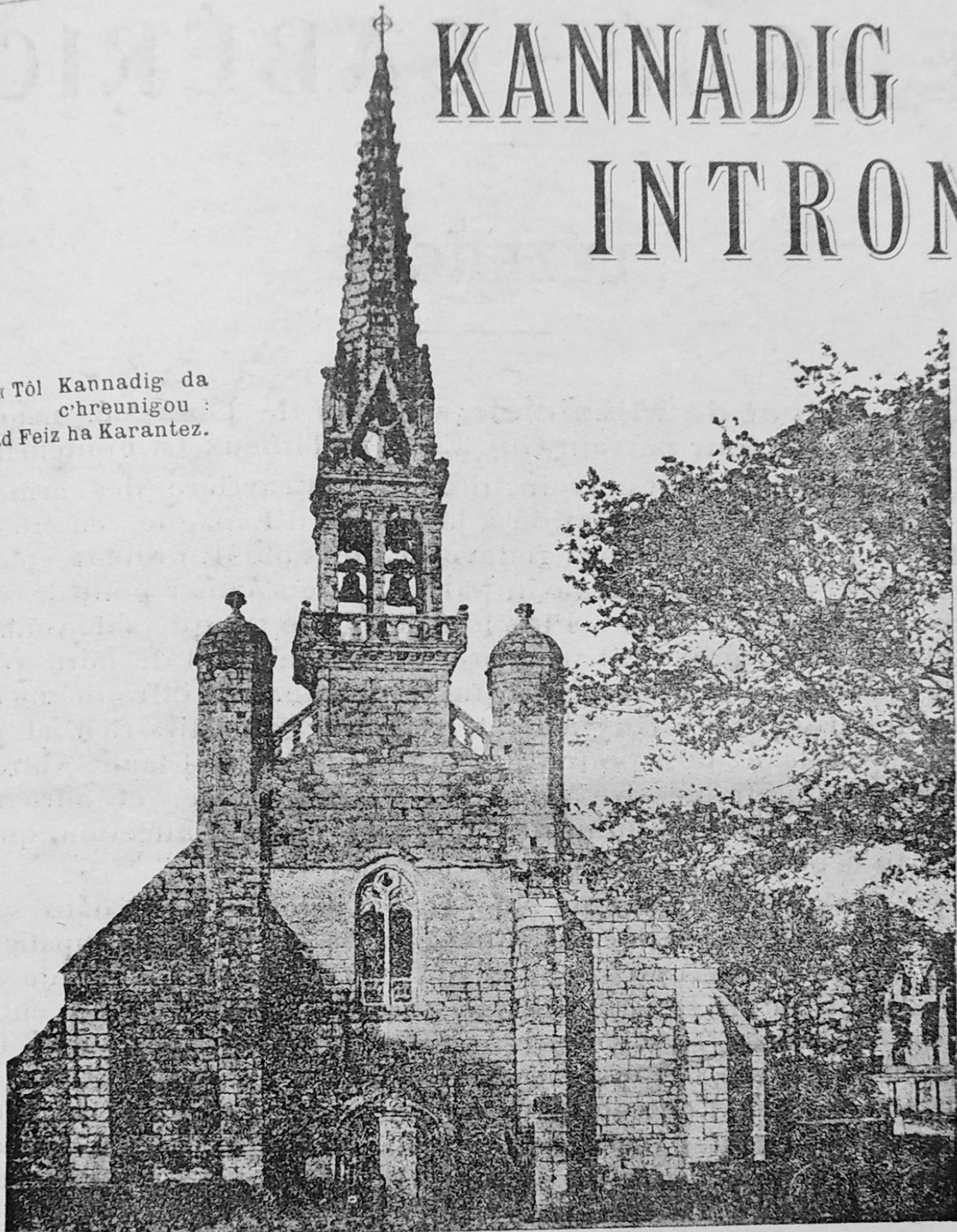


KANNADIG INTRON

« Tòl Kannadig da
c'hreunigou :
Had Feiz ha Karantez.



VARIA KERZEVOT

La première année du Kannadig se termine avec ce numéro. Nous prions donc nos lecteurs de renouveler leurs abonnements dans le courant du mois de Novembre. Le prix reste toujours fixé à 6 francs.

ERGUÉ - GABÉRIC

LÉZERGUÉ

Guy Autret de Missirien, seigneur de Lézergué, naquit en 1599 et eut pour parrain Guy Eder, le fameux La Fontenelle.

Comme son illustre parrain, il choisit la carrière des armes. En effet, dans une exhortation à la guerre d'Espagne, en 1637, il dit : « qu'il souhaiterait redevenir, de soldat, orateur, pour persuader efficacement ses compatriotes de s'armer pour le roi dans cette circonstance. » Plus loin il ajoute : « que s'il voulait la guerre, c'est qu'il était tout prêt d'y marcher et de faire voir qu'il maniait aussi bien l'épée que la plume. » Il offre même de lever des troupes : « Guy Autret, seigneur de Missirien et de Lézergué, faisant tant pour soi que pour messire Claude Autret, son père, et pour messire Yves Autret, son frère, et offre de mettre en équipage d'hommes d'armes pour l'affection qu'il porte au service de sa majesté. »

Après la guerre de Trente Ans, Guy Autret se retira dans son manoir de Lézergué : « où sans charge et sans occupation, disait-il, il possédait en repos la plupart de son loisir et de sa solitude, où sa vie se passait dans un calme continu, où, entre toutes les études, il avait heureusement fait élection de celle de l'Histoire, comme la plus convenable de ses inclinations. »

De sa retraite, il entretenait une correspondance active avec beaucoup d'hommes instruits de Bretagne et de Paris. Il publia, en 1659, une édition, revue et corrigée, de la vie des Saints de Bretagne d'Albert Le Grand.

Il fit construire une chapelle vers 1650, « en la raine de sa terre de Lézergué, sous l'invocation de Saint Joachim, en laquelle il a fondé quatre messes par semaine. Dieu concède, ajoute-t-il, de grandes grâces aux pèlerins qui, de toutes parts, la viennent visiter, et qui gagnent l'indulgence plénière que le pape Innocent X y a concédée. » De cette chapelle, il ne subsiste même plus les ruines, mais la fontaine existe encore.

Guy Autret, malade, se fit transporter à Paris pour y subir une opération ; mais il y mourut le 3 Avril 1660, et fut enterré dans la paroisse de Saint-Sulpice.

Bénédition de la Chapelle de Cascadec

Le matin du 29 Septembre une quinzaine d'automobiles traversent Scaër et se dirigent vers la Papeterie de Cascadec ; elles s'engagent sur une large et belle route le long de la rivière grossie par les pluies qui serpente dans un paysage à visions pyrénéennes. Des groupes de jeunes filles avec leur coquette coiffure, les unes à pied, les autres à bicyclette, semblent se diriger vers un rendez-vous de fête, quelque pardon de Bretagne. Dans le ciel gris s'envolent bientôt les sons joyeux des nouvelles cloches, installées de la veille dans ce site pittoresque de Cascadec.

Deux haies de Bretons et Bretonnes aux gais habits de fête, dont plusieurs portent fièrement leurs décorations, médailles de vermeil, médailles d'argent du travail et de l'alliance syndicale, laissent apercevoir au fond une grande et belle église gothique du XV^e siècle, avec son clocher largement ajouré, miniature de celui de Guimiliau. Et voici que cette foule se tait, les hommes se découvrent : c'est M^{sr} Duparc qui passe, bénissant les fronts courbés, accompagné de M. Le Chanoine Cogneau, vicaire général, de M. Le Chanoine Le Goasguen, directeur des OEuvres de Jeunesse ; à leur suite viennent l'abbé Fouet, doyen à la faculté catholique de Paris, le P. de la Chevasnerie, ami de M. Bolloré, le clergé de Scaër et d'Ergué-Gabéric.

La fête de ce jour a un caractère particulier : c'est la bénédiction de la chapelle de Coatquéau, transportée à Cascadec par les soins de M. Bolloré, et rebâtie au bout d'un an dans un nouveau cadre. Ce bel édifice, jadis en ruines, est un vénérable témoin de notre foi et un précieux vestige de la belle architecture bretonne au XV^e siècle. Les lecteurs du *Kannadig* ont déjà admiré, dans les vues que nous en avons données, la beauté de la maîtresse-vitre, la grandeur et les richesses architecturales de cette magnifique église, bâtie autrefois sur le territoire de Scrignac par les moines de notre vieille Armorique.

Dès son entrée dans la chapelle, M^{sr} procède à la bénédiction ; il passe dans l'assistance recueillie et nombreuse (un millier de personnes), asperge d'eau bénite les murs et les voûtes ; puis il bénit la statue de Sainte Thérèse qui devient la souriante et douce patronne de la nouvelle église. Tandis que la Chorale de Scaër, habilement dirigée, chante à

trois voix le cantique de Sainte Thérèse, *l'Adoromp holl ha Kantik ar Baradoz*, le P. de la Chevasnerie monte à l'autel pour célébrer la sainte messe, interrompue dans cette chapelle depuis cinquante ans. A l'Évangile, dans un langage simple et élevé, le Père retrace devant un auditoire attentif, charmé par cette voix claire et chaude, quelques traits de la vie de la petite Sainte de Lisieux : « qui, semble-t-il, n'a rien fait d'extraordinaire durant sa vie, mais qui a tout fait par amour pour le bon Dieu. »

M^{re} Duparc remercie le prédicateur et félicite M. Bolloré et ses collaborateurs de cette belle et bonne œuvre ; il redit son espoir dans la protection de Ste Thérèse sur les familles de Cascadec et sur les entreprises de leur patron, pieusement inspiré, qui a voulu doter sa Papeterie de ce lieu de prières et de bénédictions.

A l'issue de la messe, un cordial banquet réunit autour de Monseigneur la famille Bolloré, le clergé qui vient d'assister à la cérémonie, les directeurs et contremaîtres des usines d'Odet et de Cascadec.

Une Garderie à Odet

Le 1^{er} Octobre s'est ouverte à Ker-Anna une Garderie pour les jeunes enfants des ouvriers d'Odet. Deux religieuses du St-Esprit s'occuperont des tout petits de 2 à 5 ans et remplaceront auprès d'eux les mamans, qui seront ainsi libres de vaquer à leurs occupations ; elles feront aussi le catéchisme aux enfants de 6 à 13 ans et soigneront les malades à domicile ; plus tard, dans un local approprié, elles donneront des leçons de cuisine et de couture aux jeunes filles.

Le *Kannadig* souhaite la bien venue aux sœurs, qui feront sans nul doute le plus grand bien à Odet, et remercie M. Bolloré, au nom de ses ouvriers, de ce nouveau bienfait en faveur de la Cité.

Pensée.— L'aumône et les bonnes œuvres ne conduisent jamais à l'hôpital.

KENTELIOU AR VERED

Tostât a ra miz Du, miz an Anaon. Deomp hiou d'ober eun dro d'ar vered. Bez ê eul lec'h a dristidigez hag a gaon ; mez el lec'h-se, e kavimp hor c'herent, hor mignoned, diframmet diganomp gand ar maro-didruê.

Na pebez leor e ar vered evit gwelet sklêr'barz hor c'hous-tians ! Nag a'genteliou a c'hellomp da lenn ennan !

Nag e teu founnús ar sonjou foll da nijal kuit deus hor spered, egiz mogidell ar mintin pa zispak an heol !

1. Ar vered a lar d'omp pegen *galloudus ê an O. Doue* : « C'houi varvo holl, emean... O pet sonj n'oc'h nemet poultr ha ludu... » Ha diboue 6000 bloas ar maro'ra e reuz war an douar ; an holl a vez diskaret gantan. Dispartia'ra ar priejou an eil diouz egile, ar c'herent diouz o bugale, ar mignoned diouz o mignoned. Na espern den ; nag ar penvidig, nag ar paour, nag ar bugel, nag an den koz. O ! nag a zaëlou skuilhet abalamour d'ar maro didruê ! War ar poent-se da vihana, den ebet n'hell dizenti ouz Doue : holl omp barnet.

2. Ar vered a lar d'omp pegen *spontus ê ar pec'hed* ; rag ar pec'hed hepken en deus gigaset ar maro war an dud ; « Stipendium peccati, mors. » Pa grouas ac'hanomp, Doue n'hor c'hrouas ket evit mervel.

Goude bea tremenet barz ar bed-man eun niver blâveiou, hirr pe ver, ni dlïe bea douget d'eur vuhê welloc'h hep rankout gouzanv ar maro. Mez ar pec'hed zo deut da zizober, da freuza labour an O. Doue hag ar maro zo deut warlerc'h da gastia ar pec'hed-se. Ar pec'hed a ra eta mil boan da Zoue ha mil gaonv d'omp hon-eunan.

3. Ar vered a lar d'omp pegen *dister ê an danvez*, an enoriou ha plijaduriou ar vuhê-man : eun arc'hed, eur bê, setu ar pêz zo o c'hortoz an dud eürus hervez ar bed kenkoulz hag ar re all ;

« Eul linser wenn ha pemp plankenn, Eun dorchenn blouz « dindan ho penn, Pemp troatad douar war c'horre : Setu madou ar bed er bê. Nag ê diskiant eta ar gristenien ne dolont evez nemet deus traou an douar ! Mez eurus mil gwech ar re entent kenteliou ar vered !.. »

4. Ar vered a lar d'omp c'hoaz e c'hellomp *bea skoet gand ar maro pa zonzomp an nebeuta* : pet ha pet deus ar re zo sebeliet barz ar vered zo bet « surprenet » gand ar maro. Ar c'hrouadurig-se a vousec'hoarze barz e gaël en doa fianz da greski ha da gaout hirr vuhê ; ar pôtr, ar plac'h yaouank-se n'oant ket skuiz c'hoaz war an douar ; an tad, ar vamm-ze a gave d'eo oa ret kaout anê sevel o bugale ; zoken, an den koz, krommet dindan an oad, a lare.

« N'eus den ken koz n'hell beva bloâ, na ker yaouank mervel warc'hoâ. Holl int bet digaset d'ar vered pa zonzomp c'hoaz beva pëll. setu perak ar vered a lar d'omp bea prest.

Tri dra zo n'hella den tec'het dioulo :

1° Lagad Doue. 2° Mouez ar goustianz. 3° Tòl ar maro.

« Buhê an den, a lar al leoriou sakr, zo egiz eur skeud hag a dremen egiz eur bouill-moged hag en em freuz en er ; egiz eur gougoulenn kaset gand an avel ; egiz eur vag war an dour ha ne lez merk ebet deuz he gwenojenn ; egiz ar bleunv diwanet hag a weler ken founus flastret dindan an treid.

5. Ar vered a lar d'omp erfin, penôs, goude ar vuhê man a drubuilh hag a boan zo *eun all hag a bado da viken*. Hon tud maro n'int ket maro evit mat : O eneou a zavo ken beo ha biskoaz ; o c'horfou zoken a zavo leun a vuhê hag n'em unano evid ato gand o eneou...

Nag a genteliou talvoudus a zao deus ar beïou !.. Pa deuer deus ar vered, ar bed zo barnet, ha nebeutoc'h e karer anean. N'eus danserez ebet ha ne dôlfe ket he dilhad kaer hag he bokedou, n'eus plac'h yaouank ebet ha ne zispriize ket he braventez n'eus den ebet ha ne zïstrofe ket gweloc'h deus a-douez ar re varo.

Na zisprijomp ket kenteliou ar vered epad miz an Anaon. Roiireont d'omp an ali da ren eur vuhê nevê. Pell zo marteze eman an O. Doue o c'hortoz ac'hanomp ; komz a ra d'omp dre hon tud maro ; goulenn a ra diganomp sonjal aliës ha pedi kalz evito.

Les premiers catéchistes

Nous dédions aux parents chrétiens ces éloquents paroles du grand évêque Bossuet :

» Je m'adresse à vous, pères et mères, a dit Bossuet, qui nous témoignez si souvent que vous désirez que vos enfants soient bien instruits : sachez que vous devez en être les premiers et principaux catéchistes.

» Vous êtes les premiers catéchistes, parce que c'est à vous à leur faire apprendre par cœur le catéchisme, à leur faire entendre et à le leur faire répéter tous les jours dans la maison ; autrement, ce qu'ils apprendront à l'église, le Dimanche et durant un temps de l'année, se perdra trop aisément dans le reste.

» Mais comment pouvez-vous les instruire, si vous n'êtes pas vous-même instruits ? Vous devez donc assister au catéchisme avec autant de soin que vos enfants-même ; vous devez vous y renouveler avec eux et reprendre le premier lait que vous avez sucé dans l'Eglise, étant enfants.

» Et il n'y a point ni de père, ni de mère de famille qui ne doive souvent repasser son catéchisme et le relire avec attention.

» Les principes de la religion chrétienne contenus dans le catéchisme ont cela de grand, que plus on les relit, plus on y découvre de vérités.

Nous venons même de remarquer qu'il y a beaucoup de choses que l'on dit aux enfants et qu'ils n'entendent que dans un âge plus avancé ; de sorte qu'il y a dans le catéchisme à apprendre pour tout le monde. Et quand les pères de famille ne reliraient le catéchisme que pour s'en rendre capables d'en instruire leurs enfants et leurs serviteurs, c'est une assez forte raison pour les y obliger.

» Mais il n'est que trop vrai que la plupart des hommes ne le savent pas assez ; et ce qu'il y a de plus, c'est que depuis qu'ils sont arrivés à un certain âge, sans l'avoir bien su, ils négligent et même ils ont honte de le rapprendre.

« Bossuet. »

KONCHEN AN TRI MILLAOUER

Eur plac'h yaouank skanv-benn, a skrive eun devez d'he mamm evit goulenn eur millaouer. Ar vamm a respontas dioustu d'he merc'h, hag a brometas kas d'ei tri millaouer elec'h eunan.

« Tri, a laras ar verc'h sapatoret holl. »

Hag hi da beurachui lenn lizer he mamm : « Kas a rin d'it tri millaouer : ar c'henta a ziskoues d'id ar pezh ma z'out ; an eil ar pezh ma vezi, an hani all ar pezh ma tleez bea. »

« Daoust petra vo an traou-ze holl ? A n'em zonjas ar verc'h, mall ganti d'ho gwelet.

Gortoz a rankas tri devez, tri devez hag a oe eviti ken hirr ha tri bloâ ! Abenn tri devez e teuas d'ei eur westr. A dra-zur, aman ema an tri millaouer...

Hen digori a ra raktal. He c'halon gant ar val a lamm en he c'hreiz. Kaout a ra tri bakad ; peb hani a zoug eur merk.
1. 2. 3.

1. Eur millaouer kaer : Diskouez a ra d'ar verc'h petra e-hi. Merka'ra d'ei he yaouankiz, he gened, he braventez.

2. He-man zo eur pakad pouner ; n'eus ket warnan doare eur millaouer. He zispaka'a ra. Oh ! Tra iskiz ! *Eur penn-marô*, ha warnan eur bilhed : *Setu ar pezh a vezi eun devez.* »

Ar plac'h yaouank a grog da zont enni he eunan. Chom a ra pelloc'h da zellet ouz an eil millaouer evit ouz ar c'henta.

3. Hema d'e dro a zo displeget gant doujans, daoust petra e ? Oh ! na kaera tra, ar *Werc'hez* konsevet hep pec'hed, skouer ar furnez, ar vodesti, ar burente, an holl vertuziou a ra enor ha braventez ar merc'hed yaouank ! » *Setu ar pezh a dlean bea* » a lar ar plac'h yaouank, hag hi d'an daoulin da bedi kalonek. Et oa ar zonjou skanv eus he fenn ha staga a reas da ren eur vuhez fur ha devot.

Le Duché de Bretagne

Alain Barbe-Torte (936-952) avait vingt ans lorsqu'il reçut la députation de l'Abbé de Landévennec. Il était brave comme son aïeul, Alain Le Grand, doué d'une force peu commune ; il attaquait dit son chroniqueur, les sangliers et les ours dans les forêts, armé seulement d'une grosse branche qu'il arrachait aux arbres.

Alain s'empressa de répondre à l'appel de l'Abbé Jean. Il débarqua à Dol où il surprit une bande de Normands occupés à célébrer des noces. Il les tailla en pièces. Apprenant qu'une autre troupe stationnait près de Saint-Brieuc, il mit de nouveau à la voile, leur livra combat et les défit complètement. Il alla ensuite attaquer les pirates concentrés à Nantes dans un camp retranché. Mais les Normands repoussèrent son assaut et refoulerent ses troupes sur le sommet de la colline voisine. Alain, épuisé de fatigue, dévoré d'une soif ardente, s'assit et se mit à pleurer. Se tournant vers la Bienheureuse Vierge, Mère de Dieu, il la supplia humblement de lui ouvrir une source d'eau pure pour lui permettre, ainsi qu'à ses guerriers, de reprendre leurs forces. Creusant le sol, il découvrit l'eau désirée, ainsi réconforté, il attaqua de nouveau les Normands qui résistaient âprement. Il en fit un grand carnage. Les survivants, descendant la Loire, s'enfuirent épouvantés.

Le premier acte d'Alain, après cette victoire, fut d'aller à la cathédrale abandonnée, toute remplie de ronces, de se frayer un chemin avec son épée et de s'agenouiller devant l'autel pour remercier Dieu de sa victoire. Le même jour, dans l'église déblayée, Jean de Landévennec dit la messe pour la Bretagne et ses morts.

A la nouvelle qu'Alain Barbe-Torte avait chassé les Normands, tous les Bretons qui s'étaient enfuis de leur pays accoururent pleins de joie. Alain fut acclamé comme un libérateur et prit le titre de Duc des Bretons.

Après avoir libéré toute la Bretagne des pirates du Nord, Alain mourut à Nantes en 952. Il fut inhumé dans la chapelle qu'il avait fait construire après sa victoire sur les Normands en l'honneur de la Mère de Dieu.

— Alain est surnommé *Barbe-Torte* par l'histoire et le *Barbu* ou le *Renard* par la tradition. Le chant de guerre qu'on va lire, recueilli dans le *Barzaz-Breiz*, doit se rapporter à l'une de ses victoires :

Ne compte pas sur la chance, mais, sur ton effort.

« Le Renard barbu glapit, glapit, glapit au bois ; malheur aux lapins étrangers ! ses yeux sont deux lames tranchantes !

« Tranchantes sont ses dents, et rapides ses pieds, et ses ongles rougis de sang ; Alain-le-Renard glapit, glapit, glapit : guerre ! guerre !

« J'ai vu les Bretons aiguïser leurs armes terribles, non sur la pierre de Bretagne, mais sur la cuirasse des Gaulois.

« J'ai vu les Bretons moissonner sur le champ de bataille non pas avec des faucilles ébréchées, mais avec des épées d'acier ;

« Non pas le froment du pays, mais les épis sans barbe du pays des Saxons, et les épis sans barbe du pays des Gaulois.

« J'ai vu les bretons battre le blé dans l'aire foulée, j'ai vu voler la balle arrachée aux épis sans barbe.

« Et ce n'est point avec des fléaux de bois que battent les Bretons, mais avec des épieux ferrés et avec les pieds des chevaux.

« J'ai entendu un cri de joie, le cri de joie qu'on pousse quand la battue s'achève, retentir depuis le Mont-Saint-Michel jusqu'aux vallées d'Elorn,

« Depuis l'abbaye de Saint-Gildas jusqu'au cap où finit la terre : qu'aux quatre coins de la Bretagne le Renard soit glorifié !..

« Al Louarn barbek a glip, glip, glip er c'hoad ;

« Lemm e zent ha skanv e dreid hag e graban ru-goad !

« Alan-al-Louarn a glip, glip, glip : argad ! argad !..

Socialism

An devez all, daou vartolod koz a oa o savaret e tal an ôd.

« Asa, Per, te zo desket, lar d'in'ta petra ê tostik da vad ar « socialism » a garfe lakat an traou e boutin, war zaou anter etre an holl ?

— » Petra ? N'e ket diez. Be t'eus eur gwenneg pe zaou ha me eur c'horn butun. Mat, mont a rez da brena butun gand da wenneg hag e roas anean d'in.

— » Ha goude ?

— Fumi a ran da vutun,

— » Mat awalc'h ; ha me ?

— » Sellet a rez ouzin hag e kranchez ar pez a garez.

— » Grez peuc'h d'in me Hounnez'zo eur vicher re dreut ! »

On entre, on crie
Et c'est la vie.

On crie, on sort
Et c'est la mort.

Méry.

VIE LITURGIQUE

Mois du Rosaire. —

Marie, par la volonté de Dieu, est la dispensatrice de l'immense trésor des grâces du Seigneur. Et le Rosaire, l'histoire est là qui l'atteste, est le moyen le plus efficace pour arriver au cœur de la Sainte Vierge et l'émouvoir en notre faveur — Soyez donc fidèles à la récitation du Rosaire : soit à l'église, soit chez vous en votre particulier et demandez à Dieu, par l'intermédiaire de Marie de répandre ses grâces sur vos familles, sur la France et l'Eglise. —

Dimanche 30 Octobre. — Fête du Christ-Roi. —

Voici une fête que nous célébrons pour la seconde fois, la fête de la royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Comme Fils de Dieu et comme Rédempteur, il est le maître souverain, le roi des individus, des familles, des sociétés : « Si les hommes, dit le pape Pie XI. reconnaissent en particulier et en public le pouvoir royal du « Christ, il en résulte « nécessairement des bienfaits incroyables qui pénètrent « aussitôt la société civile, comme une juste liberté, l'ordre et « la tranquillité, la concorde et la paix. »

La fête du Christ Roi arrive bien en son temps. En face du laïcisme contemporain qui veut chasser Dieu de partout, qui met le Christ à la porte de ses assemblées, de ses lois, de ses prêtres, de ses écoles, qui lui dénie ainsi qu'à son Eglise le droit d'enseigner le genre humain, de le diriger dans le chemin du ciel ; il fallait lever l'étendard du Christ-Roi. En célébrant sa fête, nous affirmerons notre volonté de le reconnaître comme notre roi ; le roi de nos âmes, le roi de nos foyers, le roi de notre pays. Ce dimanche, on renouvelle la consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus.

Que votre règne arrive.

La Toussaint. —

Cette fête est le couronnement de toutes les fêtes de l'année : Jésus a racheté nos âmes par la Rédemption et l'Eglise a travaillé à leur en appliquer les mérites par les sacrements. Aujourd'hui elle nous invite à lever nos regards vers le ciel et à constater déjà le fruit de ses efforts : elle nous montre les saints parvenus au bonheur éternel et nous invite à nous réjouir de ce bonheur : *gaudeamus*.

Nous avons déjà fêté dans l'année un certain nombre de saints. Mais combien sont au ciel dont nous ignorons les noms. Aujourd'hui aucun n'est oublié, et, espoir consolant, parmi eux nous pouvons compter des parents, des amis, des âmes qui nous furent chères et que nous aimons toujours. Maintenant nous pouvons recourir à leur intercession.

L'origine de cette fête ? On peut la faire remonter au 7^e siècle. En 610 le pape Boniface IV, ayant obtenu le Panthéon, temple païen, pour en faire une église, y fit transporter, sur vingt-huit chars ornés avec magnificence, les reliques des martyrs recueillies dans les catacombes de Rome : et il consacra l'église à la Sainte Vierge et à tous les martyrs. Plus tard, l'Église dût honorer ses confesseurs non martyrs : et l'on trouve en diverses églises la fête de tous les saints : mais cette fête ne devint universelle qu'en 835. En cette année, Grégoire IV dédia à tous les saints le Panthéon que les païens avaient dédié à tous les dieux et il ordonna que dans toute la chrétienté, on célébrerait le 1^{er} Novembre de chaque année une fête que l'on appellerait la *Toussaint*. —

La Fête des Morts

Cette fête est le complément de la précédente. Après avoir pensé à ses enfants dans la gloire du ciel, l'Église entend les plaintes des âmes souffrantes et elle s'empresse de leur prêter sa voix et son cœur pour demander qu'il plaise à Dieu de leur ouvrir le lieu de rafraîchissement et de paix. Aux vêpres de la Toussaint succèdent sans transition les vêpres des morts.

Les prêtres sont autorisés à dire ce jour trois messes : dans ce cas, la seconde doit être appliquée pour tous les fidèles défunts et la troisième aux intentions du Souverain Pontife.

Une **tradition** ou **légende Orientale** raconte ainsi l'ensevelissement de Lazare :

Durant les quatre jours où le corps demeura dans la sépulture, son âme était descendue dans les limbes. Lorsque la voix de Jésus fit entendre cet appel : Lazare, viens dehors ! une émotion indiscrutable parcourut les limbes. Le père du genre humain, Adam, s'écria dans une extase d'admiration : « Cette voix, ah ! je la reconnais. Alors que j'habitais au paradis terrestre, sur le soir où un vent doux s'élevait, Dieu lui-même descendait dans le paradis et sa voix nous parlait. Après tant de siècles, je la reconnais ; je la reconnais à ses traits et à sa douceur ! »

Par vos prières, faites que les âmes du purgatoire aient le bonheur d'entendre la voix suave et douce de Jésus les appelant à sortir de leur prison de feu pour rentrer au Paradis. Prions et faisons prier pour nos défunts.

Ne cherche pas à être grand avant d'avoir été petit.

Le 2 Novembre, tous les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, en faveur des défunts seulement, chaque fois qu'ils visiteront une église ou une chapelle, publique ou semi-publique pour y prier pour les défunts et aux intentions du Souverain Pontife. Les visites peuvent se faire à partir de midi le 1^{er} Novembre j'usqu'à minuit le 2 novembre.

La confession et la communion sont requises La confession peut se faire, le jour de la fête ou dans les huit jours qui précèdent ou qui suivent, la communion : le jour de la Toussaint le jour des Morts ou dans les huit jours qui suivent.

Une injustice a réparer

est celle dont ont été victimes les défunts de France qui s'étaient assurés par de pieuses fondations qui ont été volées par la loi de Séparation.

Le pape Pie X s'était engagé à faire dire deux mille messes, et avait ordonné de remplacer la messe paroissiale par un service chanté à cette intention tous les ans, un dimanche de Novembre.

Ce jour-là, les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, pour les âmes du purgatoire.

Conseils à celui qui veut vivre longtemps.

Qu'il se lève avec l'alouette, qu'il chante avec l'alouette, qu'il se couche avec l'alouette.

Qu'il mange lorsqu'il a faim, qu'il boive lorsqu'il a soif, qu'il se repose lorsqu'il se sent fatigué.

Qu'il évite des aliments trop délicats, des boissons trop fortes et le travail trop lourd et trop gênant.

Qu'il évite les débats, qu'il aime la paix, qu'il ne se donne pas beaucoup d'embarras.

Qu'il n'ait qu'une femme, qu'il soit fort dans sa croyance et pur dans sa conscience.

Que ses vêtements ne soient pas vieux, que ses couvertures soient propres et douces, et sa pensée propre pour l'autre monde.

Qu'il garde la loi de sa patrie, le devoir de son emploi, et les commandements de son Dieu.

Saint Cadoc.

Trubuilhou eur chaseour !...

Micher ar chaseour ê bet ato tenna war ar gedon, ar glu-jiri ha tammou traou egiz-se ; awechou e ve bleo, awechou plunv, arvechou goad ha traou maro da heul, arvechou siouas ar chaseour ê an hani a vê paket ha paket brao.

Setu ar pez a c'hoarveas gant Youen ar Sko-ëun, d'ar 35 a viz Du d'ar mare ma ra ar brini o neiz 'barz beg ar gwê kraon.

E oa'barz eur park'lan troet ouz ar c'lheun o klask ar stered da greisdê, pa welas e gi o troi ha kwit d'an daou lamm rû... Mat, a lar Youen, c'houeset en'eus eun tamm-boued chase, kargomp hon fusulh... Eur c'lhin, d'an douar, daou volod, barz ar greuzenn... e c'hell dont brema ne vern petra, ne vern piou !!!...

Krak ! badadouilh ! E kreiz-holl'setu Youen o tapa eur dourtadenn zec'h war e c'houg ha mell divell war lin e gein etouez al lan... an tenn er mez... hag eur pez mell gad ekichenn, laët, badaouellet pe oc'h ober maro bihan....



Non den distag.. a hop Youenn, biskoaz kemend all ! Savomp prim, ya, ahend all e vin toullet aman beteg an askorn gant ar pikou lan... Savomp buan, pôtr koz, da zestum ar c'had sot.. da nebeuta ho po eun tanm digoll. War zao, Youen... War...

... Blaou ! Youen war lin e gein adarre hag al lan'barz e groc'henn goasoc'h evit an tôle kenta... ar c'had dihunet, kwit egiz eun tenn-kanol, hag e lec'h ma oa-hi arôk petra ? eur pez monz ki bras mezet gant e dôl penn...

— Bastangnez rû, a lar Youenn, nag a draou neve.. mat..

aet ma c'had da gi, set'aman burzudou, sac'h ar vizer !

Pa c'hellin sevel ac'han e vo dao d'in mont da gaout person bras ar c'hanton, evit diskoulma an affar !!!

Savet ê Youen hag e gi d'e heul. Komprenet en'eus daou zevez goude penôz eur chaseour, na pa ve Youen ar Skôeun e ano, ac'hell beza tourtet gant eur c'had ha dornet gant eur c'hi...

C'houi, chaseourien, ha n'oc'h ket bet tapet morse c'hoaz na z'it ket da garga ho fuzulh trôet ouz eur c'lheun ha re dost d'eur vojenn lan, gant aon da gaout goad ha poan diwar ho koust....



Lod a lar : « an hani zo mat da chaseal, zo fall da gas e stal en dro » N'em eus ket poan o kredi. N'hell den ober diou vicher egiz ê dleet....

Kalz labourerien-douar o c'haloupat gedon, a gas al labour war egiz.

N'eus nemed eunan kemend hag en defe gounit eus ar vicher-ze. An hani a ra chase d'an eneou evit digas anê da Zoue. Hor Zalver Jezus-Krist hag ar re a zo en e zervij. Ne gollont ket o foan hag o c'hurunenn a c'honeant.

EUR C'HIZ FALL...

Deut ê d'an iliz d'ar servij, tol a ra dour benniget war ar vaz-kaon... goude azeet war eur gador n'eus netra d'ober ken nemet suna e dog keit ma chomo barz an iliz ha tec'het ermez kerkent ha ma grogo an oferenn. Ha dizonjal a ray dont en dro pa teuy ar mare da gana al libera.

Koulz e vè d'ean chom barz ar ger da gonta ar stered e tal ar bern plouz evit ar vad a ra d'ar re varo hag an enor a ra da dud an hani maro pa n'è ket gouest da gaout eur servij penn da benn.

Exposition Missionnaire

et Journée Missionnaire de Quimper



Une *Exposition missionnaire*, à l'image de celle qui eut lieu à Rome en 1925, aura lieu à Quimper les 1^{er}, 2 et 3 novembre, sous le Patronage de Mgr. Duparc, avec le concours de Mgr. Lequien, vicaire Apostolique de la Martinique, Mgr. Boucher, Directeur de la Propagation de la Foi, Mgr. Mério, Directeur de la Sainte-Enfance, Mgr. Olichon, Directeur de l'œuvre de Saint-Pierre Apôtre.

L'Exposition s'ouvrira le 1^{er} Novembre à midi. Les 2 et 3, elle sera ouverte de 9 h. 1/2 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 1/2. Prix d'entrée : 1 francs, enfants : 50 centimes. Les écoles conduites par les maîtresses et maîtres bénéficieront de l'entrée gratuite.

Voici quels seront les stands, établis dans la *Crypte du Likès* :

- | | | |
|---------------------|----------------------------|-----------------------------|
| 1. Pères Blancs. | 6. Oblats de Marie | 11. Srs. du St. Esprit |
| 2. Capucins. | 7. P. des SS. C. de | 12. Srs. de St. Paul |
| 3. Société de Jésus | [Picpus] | [de Chartres] |
| 4. Maristes. | 8. P. du St.-Esprit | 13. Propag. de la Foi |
| 5. Missions étran- | 9. S. de St. Jh. Cluny | 14. Ste. Enfance |
| [gères] | 10. Francisc. Missionnaire | 15. Œ. de St. Pierre Apôtre |

Un livret-guide de l'exposition sera mis à la disposition des visiteurs. A chaque stand, des explications seront fournies par les Missionnaires.

Les 2, 3, 4, 5, Conférences populaires avec projections lumineuses à 20 h. 1/2 à la salle Jeanne d'Arc. Entrée gratuite. *On pourra retenir ses places moyennant 1 franc.*

Programme : Au pays des Radjahs. — Une épopée sublime : la conversion des mangeurs d'hommes. — Sous le zéro équatorial. — Chez les Polynésiens et les Malanésiens. — Nankin la Rouge. — Avec les Esquimaux pouilleux, etc...etc...

Le dimanche 6 Novembre, *Journée Missionnaire* : prédication par les Missionnaires à toutes les messes sur les trois œuvres missionnaires. Le soir, cérémonie solennelle de clôture à la Cathédrale.

Quel est le programme de revendications religieuses que la Fédération Nationale Catholique veut faire triompher dès maintenant.

« : Ce programme tient en ces deux revendications essentielles :

1° **Pleine liberté d'association.**

2° **Liberté d'enseignement égale pour tous les Français.**

Il est temps, en effet, que dans nos lois on ne punisse pas de la même flétrissure et on ne condamne pas à la même déchéance ceux qui pratiquent les Conseils évangéliques (les religieux et les religieuses) et ceux qui sont coupables d'une faute infamante, (assassins, escrocs).

Si de mauvais plaisants prétendent que tout cela c'est de la politique, répondons-leur hardiment que cette politique-là nous la ferons. » L'alerte. —

Oui crions le hardiment : nous voulons et nous aurons :

2) la liberté *d'association* pour les religieux comme pour les autres.

2) La Liberté *d'enseignement* pour les religieux comme pour les autres.

Proclamons-le dans toutes nos réunions de catholiques, comme l'ont fait le 18 Septembre, 11 000 hommes à Vitré.

5 000 à Aurillac

15 000 à Chambéry

4 000 à Toul

Le 25 Septembre — — — 20 000 à Rodéz

3 000 au Havre

Liberté - Liberté - Liberté.

KONFIRMET GAND EUR C'HLOAREG

Da viz Here diweza, p'edo ar zoudardet yaouank o tigwêont barz ar c'hazarn, eur zoudard koz (un ancien), o welet eun abad, eur c'hloareg o ton gand eur vandenn mignonned, a yeas beteg ennan, hag en eur ober an neuz da zaoulina, a laras d'ean evid ober goab : Otrou person, me garfe kaout an absolven, mar plich !.. »

Ma mignon, a laras d'ean ar c'hloareg, ne doun ket person c'hoaz, ba n'hellan ket roi d'it an absolvenn ; mez, hep bea eskob, e c'hellan roi dit ar gonfirmasion : Sell !.. hag e tistagas gantan eun têt-dorn eus e benn ken a welas seiz mil steredenn war n'ugent o para da greiste.

pardon Intron Varia Kerzevot

Pardon Intron Varia Kerzevot a zigas d'omp da zonz eman echu gand ar *C'hannadig* e vlâ kenta. Hano benniget an Intron Varia, he japel hag he zour ker koant zo holl traou grêt evit laouenât he bugale. Kaout aneo war douar o farrez ha gellout o gwelet aliës, zo eur vad hag a brizachont egiz m'ê dleet ; mez o c'haout war eur baperenn hag a zo digaset d'eo egiz deus he ferz, a zoug beteg enno an holl gelachou a ra plijadur d'o spered ha d'o c'halon, o c'helenn war ar pezh a ra vad d'o ene : setu aze eun dra ha n'eman ket a re en o buhê.

Barz ar barrez, n'eus ket eur c'hristen din deus an hanoze ha n'en dije ket evid Intron Varia Kerzevot doujans ha teneredigez eur bugel. Pa gouez eun droug, eun anken ben-nag war ar c'halonou, dioustu e zeer d'hen diskuilh d'ar Werc'hez ha da c'houlenn diganti skoazell. Pa deu ar c'hlenved, ar maro, barz eun ti, an holl n'em erbed outi ; a-zindan he goard e vez lakeet abred ar vugale, hag ar reman, dre ma savont, dre ma zeont gant hent ar vuhê, a zalc'h sonj deus o Mamm. Ma c'hoarvê ganto kuitat o farrez e teuont d'ober o c'himmiad, da laret kenavo d'an Intron Varia. Netra kaeroc'h !..

Digârê hon doa eta da lakât hor c'hazetennig en hano Intron Varia Kerzevot ; ha digaset en deus d'omp kalz lennerien. An holl, koulz laret, a lenn *Kannig* an Intron Varia, ha kalz bras eus ar re o deus ranket kuitât o farrez evid gounit o zammig bara, a gemer anean ive : 600 kant nive-renn'vez moulet bep miz !.. Mez al labour hon eus grêt betegen, koulz hag ar vad a c'hellfe bea deut d'omp a dle, kentoc'h eget non dougen da ziskuïa, roi ali d'omp d'ober muioc'h ha gwelloc'h. Ato war well ! setu petra glaskomp ; ato war well evit gloar Doue hag enor an Intron Varia !.. Ra zeuio eta da greski niver mignoned ha lennerien ar *c'hannadig* !..

*
**

Ha pardon Kerzevot penôs ê tremenet er blâ-man ? Braotre. Mez ma laromp kement-se, sur awalc'h n'ê ket deus an amzer e savaromp ; rag an amzer er blâ-man n'edo ket a du gand ar bardonerien ; ha goulskoude ne viras tamm ouz al

lidou iliz da vea grêt, nag ouz bugale ar Werc'hez d'ober o zevosionou, da govez ha da gommunia, egiz bep bloâ.

An oferenn bred oe kanet gand an Ot. Gueguen, chaloni a enor, a bep tu d'ean an Ot. Thomas, mestr skol barz Landi, hag an Ot. Guilcher, kure Elliant. Goude an Aviel, an Ot. Suignard, kure Sant Korantin, a bignas barz ar gador ; gand eur vouez sklêr hag eur brezoneg yac'h, e tisplegas d'omp penôs e tleomp karet ar Werc'hez, hor Mamm. Selaouet e oe gand evez ha chom a raio barz hor sperejou kenteliou troet ker brao.

A-benn ar Gousperou oa digouët muioc'h a dud. Goût a reomp n'oa ket deut ar re man holl, siouaz ! da heuilh lidou ha pedennou an Iliz : aneo e vez laret emaint, barz ar pardonioù hag ar foarioù, an hanter oc'h ober goap deus an hanter all !.. Goulskoude ne golljont ket holl ; rag ar prosesion, o tremen dirag o daoulagad, oa evito eun testeni a feiz hag eur skouer a wir garantez d'an Intron Varia, a-berz ar re a heuilhe anei.

Nag oa kaer ar prosesion-ze ! Eun dudi oa sellet ouz ar bôtred hag ar meried yaouank, fichet ken koant gand o dilhad fleurennet aour hag arc'hant, o tougenn bannielou sent Breiz, seizennet kaer !... Bennoz ar zakramant a glozas ar pardon.

Devez a joa hag a levenez ! Eus deveïou tremenet egiz-se, hep mar ebet, e komze ar skrivagner santel pa lare : « Dies pleni inveniuntur in eis : an deveïou-man zo deveïou leun a c'hrasou. »

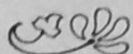
Pour rire

Dans une gare des Vosges, un voyageur ouvre la portière d'un compartiment ; il y voit plusieurs prêtres. Mouvement de recul du Monsieur, qui referme brusquement la portière en s'écriant :

— Pas de chance ! L'arche de Noé est pleine.

— Montez, montez, Monsieur, lui répond aimablement un des plus jeunes prêtres, justement, il y a encore une place de vide..., celle du singe.

LA VIE AU PATRONAGE



Le dimanche, 4 septembre, les " Paotred Dispount " ont pris part au festival et à la Kermesse de Pont-L'Abbé. Après avoir exécuté avec entrain les mouvements d'ensemble et formé une belle pyramide qui attira les applaudissements des spectateurs, nos gymnastes purent à loisir s'intéresser aux attractions et aux nombreux comptoirs dressés sur le terrain de la Kermesse ; deux des nôtres ont ainsi apporté du lapinodrome bigouden deux superbes lapins qui, fièrement gardés par leurs nouveaux propriétaires, ont accompli sans encombre et en auto le voyage de Pont-L'Abbé au Grand-Ergué.

Après le pardon de N.-D. de Kerdévot, où tous les pèlerins ont pu se rendre compte de la bonne exécution des morceaux joués durant les offices et la procession, nos musiciens se rendant à l'aimable invitation de leur ancien Directeur, M. Le Gall, ont eu le plaisir de participer au pardon de St-Coulitz, le dimanche 18 septembre. Ils ont pu constater que le bon renom de cette paroisse n'est pas immérité ; cette population vraiment chrétienne assistait nombreuse et recueillie à la grand'messe et aux vêpres. Après vêpres la procession se dirigea sur la route de Châteaulin jusqu'à l'endroit où le nouveau recteur a fait restaurer et replacer, le jour même du pardon, une belle croix de chemin. Malgré le mauvais temps, les paroissiens assistaient en foule à cette cérémonie et à la procession, en tête de laquelle marchaient nos musiciens qui jouèrent durant la plus grande partie du parcours, à la joie de la sympathique population de St-Coulitz.

Désormais la saison des concours et des festivals est terminée et voici la saison d'hiver, le temps du foot-ball et de l'entraînement en vue de la saison prochaine. Ceux qui veulent prendre part aux jeux et aux exercices de la Société voudront bien en aviser le Directeur, s'ils ne l'ont déjà fait, pour que leurs licences soient mises en règle le plus tôt possible.

Le Secrétaire.

Annales Paroissiales

- 3^e Dimanche d'Octobre, messe à St-André à 6 h. 30.
4^e Dimanche, trois messes au Bourg.
5^e Dimanche, grand'messe à Kerdévot à 10 heures. Confessions à partir de 2 h. 30.
Mardi, 1^{er} Novembre, messes au bourg à 6 h. 30, 8 h. et 10 h. Vêpres du jour à 2 h., bénédiction, sermon et vêpres des morts, procession aux cimetières. confessions.
Mercredi, fête des Morts, messe à 6 h. 30 et l'office à 8 h.
1^{er} Dimanche de Novembre, pardon de Saint Guinal, patron de la paroisse : messes au bourg à 6 h. 30, 8 h. et 10 h. ; vêpres à 2 h. et procession.
2^e Dimanche de Novembre, messe à Kerdévot à 6 h. 30. Avant la grand'messe, service pour les soldats morts à la guerre et les fondations....

Baptêmes

- 1^{er} Septembre. — Alain Taladun, Odet.
Parrain : Yves Péron. Marraine : Louise Taladun.
3. — Louise Kergourlay, Moulin-Kerfrez.
Parrain : Alain Troalen. Marraine : Louise Laurent.
12. — Joséphine Yaouank, Kerellou.
Parrain : Louis Yaouank. Marraine : Joséphine Troalen.
25. — Pierre Daoudal, Lestonan.
Parrain : Alain Péron. Marraine : Rose Hémidy.
26. — André Hostiou, Sulvintin.
Parrain : Hervé Hostiou. Marraine : Marie Nédélec.

Décès

- 15 Septembre. — Louis Balès de Ty-Nevez-St-André, 65 ans